



**Association “ Tèt kole ” Saint Michel / Basile Moreau
Ensemble scolaire Saint Michel de Picpus
53, rue de la Gare de Reuilly – 75012 Paris – France**

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MARDI 9 FEVRIER 2021 19h00 en distanciel**

1- Relecture et approbation du compte rendu de l'AGO du 25 février 2020

Le Président de l'Association fait l'appel des personnes connectées, puis remémore les différents points vus lors de la précédente AGO. Les membres du conseil d'administration étaient présents ou représentés. Trois parrains, marraines et donateurs étaient présents à l'AGO et quinze avaient envoyé un pouvoir. **Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

2- Rapport moral 2019-2020

Le Président présente les opérations réalisées vis à vis des enfants parrainés et à l'école BASILE MOREAU ainsi que la situation locale en Haïti en proie à la guerre civile , l'ESPBM restant un havre de paix pour les enfants.

Frère FRANCIS informe l'assemblée sur l'excellence des résultats aux examens (100 % de réussite au BAC et en 9AF (4^{ème} en France). L'examen de 9AF peut être rapproché du brevet des collèges en France.

Marie Chantal récemment revenue d'Haïti, ainsi que Anglade depuis Port aux Princes par WHATSAPP informent l'assemblée de la situation insurrectionnelle locale et leurs difficultés de se rendre régulièrement à l'ESPBM, qui est plus que jamais un refuge pour les enfants.

Ils ont expliqué ensuite l'enlèvement du jeune 4^{ème} AF à la porte de l'ESPBM le lundi 24 janvier. Il a été relâché quelques heures après grâce à la mobilisation de l'école, de toute la population de Bizoton, Carrefour, des autres écoles du quartier et de la municipalité de Carrefour. Depuis le mardi 25 janvier, l'école était fermée à cause de l'aggravation de la situation.

Ce rapport moral (1^{ère} résolution) est approuvé à l'unanimité

3- Rapport financier 2019-2020

Frère FRANCIS, après un bref rappel des faits majeurs de l'exercice et des principes, règles et méthodes comptables, fait le point des principaux postes du bilan et du compte de fonctionnement.

Il rappelle que les membres du conseil d'administration sont tous bénévoles. C'est ainsi que les membres du CA qui vont en Haïti financent leurs billets d'avion mais reçoivent en contrepartie un reçu fiscal qui leur permet de déduire partiellement ce montant de leurs impôts.

Intervention de Christine LAPARRA au sujet de ses actions à l'école du Borgne et point sur la trésorerie correspondante, indépendante de celle l'ESPBM.

Une école « du bout du monde » et une population dénuée de tout

Les résolutions 2, comptabilisation sous forme de dons des billets d'avion, et 3 approbations des comptes de l'exercice 2019-2020 sont adoptées à l'unanimité.

L'excédent de l'exercice, 1502 € (résolution 4) est affecté au report à nouveau, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4- Quitus aux administrateurs

Cette résolution n° 5 est approuvée à l'unanimité

5- Renouvellement de mandats d'administrateurs

Les résolutions 7 à 15 sont approuvées à l'unanimité

6- Budget 2020-2021

Après examen du budget prévisionnel, l'AGO adopte ce budget et approuve à l'unanimité la résolution 6.

7- Point sur les parrainages

Frère Francis et Marie Chantal prennent la parole pour faire le point sur les parrainages.

Un démarrage des parrainages plus tardif que l'année dernière du à la crise sanitaire et la situation en Haïti.

Relance prochaine par écrit en mars et téléphonique (mai / juin)

En 2019-2020 112 parrainages permettant à 82 élèves d'avoir une scolarité complète

Plus de parrainages partiels (42)

Une moyenne de donation de 350 €

Un socle de donateurs fidèles et généreux

Le but est d'augmenter le nombre des parrainages au travers de l'école

Un grand merci aux donateurs fidèles malgré l'impact de la crise sanitaire

(extrait du rapport moral 2019-2020)

8- Message concernant l'opération container 2020

Le container a été ouvert par les DOUANES haïtiennes(C'est la première année que cela arrive)

Jusqu'à présent les containers étaient ouverts dans l'ESPBM

Un message annonçant l'annulation de l'envoi du container sera pris en charge par l'APEL et les Etablissements SMP et ADM (contrainte sanitaire en France qui empêche toute collecte de boîtes de conserves + situation locale insurrectionnelle risquant le pillage du container à l'arrivée)

La diffusion d'informations concernant la situation sécuritaire à Haïti sera envoyée aux parrains, marraines et donateurs, notamment le bref enlèvement d'un enfant de l'ESPBM.

9- Présentation des actions et projets

Rénovation du site internet en cours (démonstration en ligne lors de l'AGO)

Remerciements Aminata qui a piloté ce chantier qui donne un coup de jeune à l'Association TET KOLE

Afin que l'ESPBM soit autonome en électricité (coupures régulières journalières), des travaux d'équipement en batteries et panneaux solaires sont à l'étude (dossier de subvention auprès de Talents et Partage à réaliser)

Les résolutions 7 à 15 concernant le renouvellement des membres du bureau de l'Association TET KOLE sont approuvées à l'unanimité

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs à tous porteurs d'une copie des présentes résolutions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt.

Cette résolution n° 16 est approuvée à l'unanimité

L'AGO se termine à 20 H 55